

CONVOCATION
DU CONSEIL COMMUNAL

Madame,
Monsieur,

Conformément aux articles L1122-10 et suivants du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le 03 décembre 2018 à 19 heures 30' à la Maison communale.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR : première convocation.

SEANCE PUBLIQUE :

1. CONSEIL COMMUNAL - PRÉSIDENTE TEMPORAIRE : COMMUNICATION.
2. ÉLECTIONS COMMUNALES - VALIDATION PAR LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE LIÈGE : COMMUNICATION.
3. VÉRIFICATION DES POUVOIRS DES CONSEILLERS COMMUNAUX ÉLUS ET INSTALLATION
4. CONSEILLERS COMMUNAUX – DÉSISTEMENTS , INCOMPATIBILITÉ ET INSTALLATION DE SUPPLÉANTS.
5. FORMATION DU TABLEAU DE PRÉSENCE.
6. FORMATION DES GROUPES POLITIQUES : PRISE D'ACTE.
7. DÉCLARATIONS D'APPARENTEMENT : PRISE D'ACTE.
8. PACTE DE MAJORITÉ : ADOPTION.

9. BOURGMESTRE : VALIDATION DES POUVOIRS ET INSTALLATION.
10. ÉCHEVINS : VALIDATION DES POUVOIRS ET INSTALLATION.
11. CPAS - MEMBRES DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE : ÉLECTION DE PLEIN DROIT.
12. CONSEIL DE POLICE – ÉLECTION DE SIX CONSEILLERS DE POLICE.

Pour le Collège,

Le Directeur général,


Philippe DELCOMMUNE.



Le Bourgmestre,


Roger LESPAGNARD.